

# LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B. — Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. Mars 20 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

## Les Petits... Et les Gros...

Notre petit journal, la semaine dernière, nous donnait quelques consolations au sujet de la prohibition dans le comté. Nos inspecteurs semblent actifs, disait-il, et nous espérons quelques résultats. On se demandait ensuite s'il y avait bien de la sincérité dans ces bons citoyens, qui travaillent à salaire assez convenable. On pourrait bien se demander aussi si ces gens ont réellement des obligations à remplir. Ont-ils des règles à observer? Et ces règles, s'il en ont, peuvent-elles être interprétées à leur manière?

Comme on l'a déjà dit, est-il possible qu'ils soient tenus de s'occuper seulement des petits ruisseaux sans s'occuper de remonter à la source? Par exemple, s'ils savent que dans une paroisse il y a un marchand de gros qui a un puits favorable, leur est-il permis de s'occuper de ceux qui vont puiser à cette source sans s'occuper du possesseur de la source? Si tous les jours, plusieurs petits réservoirs vont se remplir à cette source, pourrait-on soupçonner, qu'il doit y avoir des petits aqueducs qui alimentent cette source?

Lorsque dans une paroisse, il est connu de tout le gens qu'il y a plusieurs buvettes ouvertes à tout le monde, qu'on vend en gros et au détail, peut-on se demander si les officiers n'en savent pas quelques choses? Lorsque ces officiers vont faire une visite quelque part, ne serait-il pas mieux que tout le monde ne le sache pas avant qu'ils ne partent de chez eux? Et lorsqu'ils arrivés dans un endroit, ils restent une heure ou deux avant le repas ne feraient-ils pas mieux d'agir immédiatement? Les téléphones, c'est si utile! Si on attend après le repas n'est-ce pas s'exposer? Car alors il peut arriver qu'on les invite à se mettre à table une demi heure trop tôt, qu'ensuite les mets soient très nombreux, très distancés pour faciliter la digestion, et même très chauds. Enfin avec du temps, on réussit à manger à son appétit. Mais pendant ce temps là, voici que le "canic" se sont organisés en procession. Les uns descendent du grenier, les autres montent de la cave, les autres se précipitent hors du chiffonnier, et à la queue l'un l'autre!... voici la procession en marche vers l'étable, ou vers un endroit assuré. Et ceci se fait presque en un clin d'oeil. Qu'elles sont agiles ces petites-là! Quelqu'un qui est soupçonneux ne devrait-il pas alors retarder le souper, et prendre part à la procession? Qui sait, ces chères petites vont-elles se remettre sous l'aile de leur mère.

Un officier qui entre dans une maison et qui, par hasard, voit une "canic" qui se dirige au vol dans un autre appartement, surtout en voyant la belle humeur des gens, pourrait-il se demander si ce n'est pas cette demoiselle qui les a ainsi éméchés, et alors s'informer d'elle, et son origine, de sa patrie?

Aussi, si un bon soir quelqu'un trouve trois ou quatre ivrognes, ivre-morts, couchés dans la neige, disons pour le bien de leur santé, celui-ci pourrait-il avertir les officiers de rechercher celui qui leur a donné une telle hospitalité? Si quelqu'un se trouve abandonné dans le chemin, qu'il ne sait plus d'où il vient et où il va, si les officiers étaient avertis, pourraient-ils lui trouver un lieu d'hospitalité publique? Que de bien il y aurait à faire. Que de charité à rendre.

Combien d'autres questions encore inquiètent les scrupuleux? Les uns vont jusqu'à dire que lorsque quelqu'un paie l'amende, son argent lui est remis plus tard. Quelle anomalie de croire des choses semblables. D'autres disent qu'on a déjà été conseiller à quelqu'un, au lieu d'aller payer son amende, d'aller s'arranger avec celui qui l'aurait déclaré. Je vous dis! on en apprend tous les jours!

Et bien oui, le public a l'oeil ouvert et bien plus qu'on ne le pense; et votre réputation; messieurs les inspecteurs, est en jeu. N'épargnez personne, ni les gros, ni les petits, n'ayez qu'une conscience. On vous a déjà conseillé de ne pas épargner les gros, moi je vous conseille de ne pas épargner les petits. Une demie bouteille est assez pour faire votre oeuvre, car il y en a qui vont sortir les bouteilles de terre une à une. Faites attention partout. Si vous voyez des petites trappes dans les planchers, faites attention; si vous découvrez vous pourriez écraser la mère.

## L'Enseignement du Français Sa Necessite

Nous recevions, cette semaine, le premier numéro du "Lumber News". Cette revue est dédiée aux intérêts du Commerce du Bois, sous toutes ses formes, dans l'Est du Canada. Elles a, entr'autres mérites, celui d'être bilingue. C'est probablement la seule revue du genre qui est publiée dans les deux langues officielles du Canada. Nous félicitons donc les promoteurs de cette revue de leur largeur d'esprit, qui est nettement démontrée dans un article que nous reproduisons plus bas et qui est extrait du "Lumber News".

Nous avons le rare privilège d'offrir à notre deuxième industrie nationale son premier journal bilingue. Il y avait là une lacune qui, depuis longtemps, demandait d'être comblée. Et quelque fierté que la plupart d'entre nous puissent ressentir à se savoir d'origine et de langue anglaise, il n'en reste pas moins ce fait qu'une partie considérable de l'industrie maîtresse de l'est canadien est entre les mains d'hommes parlant les deux langues, ou dont la langue maternelle est le français. On ne considère même plus comme un trait d'humour que de dire: "Si quelqu'un veut conclure une affaire avec moi, il lui faut procéder en anglais". Le trait est, dans tous les cas, économiquement faux.

Il faut se rendre aux faits. Nous vivons dans ce qui fut autrefois un établissement français, où des milliers d'excellents canadiens sont attachés à la langue française par les liens indissolubles de l'histoire de la tradition, du pittoresque, et de l'affection; de fait, par des liens qui rendent les origines du Canada également chères à sa population anglaise et à sa population française. De la vallée de l'Otawa jusqu'à la mer, ceux qui habitent le pays sont en grande partie d'extraction française, et nombreux sont les groupements industriels où le français est à peu près la seule langue que l'on parle.

Voyez Montréal. Si l'on songe que cette ville et sa banlieue contiennent à peu près un huitième de la population totale du Canada, et que soixante-quinze pour cent des citoyens de cette métropole parlent le français, nous n'avons plus alors qu'à nous féliciter de notre innovation bilingue.

## L'hon. M. Veniot Repond a l'Opposition

LE PREMIER MINISTRE DEFIE SES ADVERSAIRES DE PROUVER CERTAINES ALLEGATIONS — LE GOUVERNEMENT S'EN TIENDRA A SES PROMESSES. — AUCUN DOUTE SUR LE CARACTERE DES DECLARATIONS DE L'HON. M. VENIOT. — PUBLIE LE TELEGRAPH JOURNAL

Fredericton, 11 mars. — La législature se réunit à trois heures. Plusieurs requêtes, projets de lois, rapports, etc., furent soumis aux représentants du peuple. La partie intéressante du débat fut le discours du Premier Ministre.

L'HON. M. VENIOT  
En se levant, le Premier Ministre dit qu'il commençait son discours avec plus de satisfaction que dans les mêmes circonstances précédentes, parce que dans son discours de près de deux heures, le chef de l'opposition avait absolument failli à démontrer un seul cas où l'administration actuelle avait manqué à son devoir. La critique du chef de l'opposition en avait été une de destruction seulement. Il avait traité de généralités et dans un cas, avait pris soin de dire qu'il exprimait son opinion personnelle.

Il félicita le proposeur et le seigneur de l'adresse et exprima son regret de l'absence de M. King et de l'hon. M. Michaud.

M. Veniot refusa les avances du chef de l'opposition concernant les faits dans Kent au sujet du développement du Kouchibouguac. Il avait simplement annoncé à Richibouctou que la situation en rapport avec la Kouchibouguac faisait le sujet d'une enquête par la commission qui a fait rapport.

Malgré le discours du trône réitéra à sept ou huit questions nouvelles inaugurées par le gouvernement, le chef de l'opposition n'en avait critiqué qu'un ou deux paragraphes probablement parce qu'il ne se sentait pas capable de parler au nom de son parti.

Après avoir réfuté brièvement mais sans ambages aux critiques du chef de l'opposition en rapport avec l'industrie laitière il rappelle que M. Richard n'avait donné aucun crédit au gouvernement.

Tout dernièrement l'honorable G.-P. Graham déclarait publiquement que la connaissance du français et de l'anglais devrait être une des qualifications essentielles à exiger de tout représentant canadien dans les Conférences Européennes de l'avenir. Ce qui seul doit étonner c'est qu'il ait fallu signaler la chose, tant il est connu que le français est depuis de si longues années la langue de la diplomatie.

Il se trouve, il est vrai, des gens d'étroite vision qui voudraient, en la dépréciant, faire obstacle à toute entreprise bilingue. Ils donnent, vraiment, un triste exemple d'égoïsme en refusant à notre génération des avantages dont la leur a été privée. Personne ne niera l'avantage inappréciable que donne la connaissance des deux langues — dans l'est du Canada plus que partout ailleurs.

Quelles que soient nos opinions politiques, nous ne pouvons nous retenir de proclamer notre admiration pour le bel exemple que donne l'ancien premier ministre du Canada, M. Meighen, en entreprenant, à l'âge d'adulte, d'apprendre le français et d'y réussir à ce point qu'il peut aujourd'hui l'écrire et le parler couramment.

L'anglais et le français sont aujourd'hui les deux langues universellement parlées dans le monde, et ignorer l'une ou l'autre est un désavantage marqué non-seulement dans le monde des affaires, mais aussi dans le monde qui voyage et étudie. Ignorer la littérature française, c'est rester en dehors de tout monde de connaissance et de beauté. Dans l'est du Canada, ignorer le français c'est se priver d'un des principaux moyens d'établir des relations commerciales.

Ce témoignage de la grande-nécessité de la langue française aussi bien que de la langue anglaise, dans le commerce et l'industrie aussi bien que dans la vie privée, montre combien nous avons droit de réclamer, dans nos écoles du Nouveau-Brunswick, un enseignement de la langue française égal à celui de la langue anglaise. S'il est nécessaire à nos compatriotes anglais de connaître notre langue, combien plus nécessaire est-il pour nous, français de nationalité, de connaître notre propre langue.

Que ceux qui ont à coeur de voir la campagne actuelle réussir, mettent l'épaule à la roue et travaillent à faire de ce mouvement un succès.

**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**  
Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5.000.000.00  
Capital payé \$3.000.000.00  
Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1.525.000.00

122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10.- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c., d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20.- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30.- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:  
Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.  
F.-H. BOURGOIN, gérant local.

**LE CHAMPIONNAT DES QUILLES AUX C. de C.**

La série de parties qui battait son plein depuis le commencement de l'hiver s'est terminée lundi soir par la victoire éclatante et pres que triomphale des Chevaliers de Colomb qui ont réussi à terrasser leurs dangereux rivaux les Sweeps. Ces derniers avaient une avance tellement considérable sur le club des Chevaliers lorsque les joueurs s'alignèrent pour la partie finale qu'il ne semblait y avoir aucun espoir pour les Chevaliers de surmonter cet avantage. Les Sweeps menaient avec dix points contre six et un "pin-fall" total de 83 pour les parties précédentes. Pour gagner il fallait que les Chevaliers puissent les battre par quatre points et un "pin-fall" de plus que 83 quilles. La chose paraissait pratiquement impossible et personne n'aurait gagé sur les chances des Chevaliers. Cependant, l'inattendu se produisit et les nouveaux champions balayèrent leurs adversaires en leur enlevant la palme par une marge de 23 quilles et prirent la partie par quatre points et un "pin-fall" de 106 quilles. Ce qui n'avait pas été prévu et que personne n'espérait arriva, et le jeu splendide du club des Chevaliers dans cette dernière partie tourna les honneurs en leur faveur. Vainqueurs et vaincus méritent des félicitations pour le jeu captivant qu'ils nous ont fourni, et pour longtemps on dira que jamais parties de championnat ont été si chaudement contestées. Ci-suit la position finale des deux clubs.

**POSITION FINALE**

Clubs	G.	P.	E.	Pts.	"P.-F."
K of C.	1	2	2	10	23
Sweeps	2	1	2	10	—

**Chapeaux! Chapeaux!!**

**OUVERTURE**

**JEUDI LE 20 MARS**

J'ai le plaisir d'offrir à mes nombreuses clientes le plus bel assortiment et les plus belles modes de chapeaux.

Chapeaux confectionnés sur commande.

**Mme Nap. LEVASSEUR,**  
Rue Victoria, Ancienne place du  
**BAZAR MADAWASKA**